

Nom du produit: **SS<sup>®</sup> 65 Silicate de sodium en poudre**  
Date de préparation: **4/9/2012**

Page: 1 de 5

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

Nom commun: **SS<sup>®</sup> 65 Silicate de sodium en poudre**  
Description du produit: **Un ratio de 3.22, silicate de sodium en poudre**  
Utilisations: **Colle, ciment réfractaire**  
Fabricant: **PQ Corporation**  
**P. O. Box 840, Valley Forge, PA USA**  
**Phone number: 610-651-4200**  
Fournisseur : **National Silicates**  
**429 Kipling Ave, Toronto, ON, M8Z 5C7**  
**Téléphone: 416-255-7771**  
**Fac-similé: 416-201-4347**  
En cas d'urgence: **1 416-255-7771**

**2. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique et appellation courante	N° CAS	Wt. %	OSHA PEL	ACGIH TLV
Acide silicique, sel de sodium; silicate de sodium	1344-09-8	~99%	Pas établis	Pas établis
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	0.1-1%	<u>10 mg/m3</u> %SiO <sub>2</sub> +2 =Poussières inhalables	0.05 mg/m3 Poussières inhalables
			<u>30 mg/m3</u> %SiO <sub>2</sub> +2 =Poussières totales	

**3. IDENTIFICATION DES RISQUES**

Aperçu en cas d'urgence: **Poudre blanche et inodore. Cause une irritation faible aux yeux et une irritation légère de la peau. La poussière cause une irritation des voies respiratoires. Incombustible. Réagit avec les acides et certains organiques.**

Contact avec les yeux: **Cause une irritation faible aux yeux.**

Contact avec la peau: **Cause une irritation légère de la peau.**

Inhalation: **La poussière cause une irritation des voies respiratoires.**

Ingestion: **Peut causer l'irritation de la bouche, l'œsophage et de l'estomac. Les fortes doses sont nocives si avalée.**

Risques chroniques: **Cancérogénicité. Contient de la silice cristalline qui peut causer le cancer et des lésions retardées aux poumons (silicose). La silice cristalline se retrouve sur la liste du NTP comme un agent cancérogène chez les humains, et est classifié par l'IARC dans le Groupe I: Cancérogènes pour l'homme.**

Risques physiques: **Contact avec de l'eau produira une solution alcaline.**



#### **4. PREMIERS SOINS**

<i>Contact avec les yeux:</i>	<b>Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Demander de l'aide médicale.</b>
<i>Contact avec la peau:</i>	<b>Rincer IMMÉDIATEMENT la peau contaminée à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Demander de l'aide médicale.</b>
<i>Inhalation:</i>	<b>Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et bien ventilé. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Demander de l'aide médicale</b>
<i>Ingestion:</i>	<b>Si de grandes quantités sont ingérées, appeler un médecin immédiatement, NE PAS faire vomir à moins que le médecin l'autorise. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.</b>

#### **5. MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

<i>Limite d'inflammabilité:</i>	<b>Sans objet.</b>
<i>Moyen d'extinction:</i>	<b>Ce matériel est compatible avec tous les médias d'extinction.</b>
<i>Risques pour les premiers répondants:</i>	<b>Voir la section 3 pour l'information sur les risques.</b>
<i>Appareils de lutte contre les incendies:</i>	<b>Porter des vêtements de pompier appropriés pour l'exposition à des produits chimiques.</b>
<i>Produits de combustion dangereux:</i>	<b>Non disponible</b>
<i>Données sur l'explosivité – sensibilité aux impacts mécaniques et aux décharges d'électricité statique:</i>	<b>Sans objet</b>

#### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<i>Protection personnelle:</i>	<b>Port de lunettes monocoques, vêtements de recouvrement, gants résistants aux produits chimique et aux abrasions, une protection respiratoire approuvée par NIOSH appropriée au niveau du risque où la poussière se produit (voir la section 8).</b>
<i>Risques environnementaux:</i>	<b>Coule et se dissout lentement dans l'eau. En soluté, le pH élevé de ce matériel est nocif à la vie aquatique, voir la section 12.</b>
<i>Déversement:</i>	<b>Ramasser et déposer dans un contenant. Éviter d'engendrer de la poussière. Prévenir l'entrée dans l'égout pluvial ou dans les voies d'eau. Si la poudre est en contact avec de l'eau, éviter que cette eau entre dans l'égout pluvial ou les voies d'eau. Neutraliser l'endroit contaminé et rincer avec de grande quantité d'eau. Utiliser l'équipement de protection requis (section 8). Observer les lois environnementales.</b>



## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

<i>Manipulation:</i>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Garder le contenant fermé. Nettoyer tout déversement immédiatement.
<i>Entreposage:</i>	Garder les contenants fermés. Entreposer dans un contenant en métal ou en plastique propre. Ne pas entreposer dans des contenants d'aluminium, en fibre de verre, en cuivre, en laiton, en zinc ou galvanisés. Garder séparé des acides, des métaux réactifs et des sels d'ammonium.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

<i>Mesures d'ingénierie:</i>	Utiliser avec une ventilation adéquate. Garder les contenants fermés. S'assurer qu'une douche oculaire et une douche d'urgence sont situées à proximité du poste de travail.
<i>Protection respiratoire:</i>	Utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH appropriée au niveau du risque où la poussière se produit. Observer les lois provinciales sur l'utilisation de respirateurs.
<i>Corps et mains:</i>	Porter des vêtements de recouvrement et des gants.
<i>Yeux et visage:</i>	Porter des lunettes monocouques.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<i>Apparence:</i>	<b>Poudre</b>
<i>Couleur:</i>	<b>Blanche</b>
<i>Odeur:</i>	<b>Inodore.</b>
<i>Seuil de perception de l'odeur:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>pH:</i>	<b>~11.3 (50% w/v boue dans l'eau)</b>
<i>Gravité spécifique:</i>	<b>~54 lbs/ft<sup>3</sup></b>
<i>Solubilité dans l'eau:</i>	<b>Soluble. Dissout lentement à la température ambiante.</b>
<i>Point d'éclair:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Température d'auto-inflammation:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Tension de vapeur:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Densité de la vapeur:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Taux d'évaporation:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Point d'ébullition:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Point de congélation:</i>	<b>Sans objet</b>
<i>Coefficient de répartition eau/huile:</i>	<b>Sans objet</b>

## 10. DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

<i>Stabilité:</i>	<b>Ce matériel est stable.</b>
<i>Conditions à éviter:</i>	<b>Aucune.</b>
<i>Matériaux à éviter:</i>	<b>Génère de la chaleur lorsque mélangé avec des acides. Peut réagir avec les sels d'ammonium formant du gaz d'ammoniac. En cas de contact prolongé avec de l'aluminium, du laiton, du plomb et du zinc du gaz d'hydrogène inflammable peut être produit si le silicate de sodium est mouillé ou humide.</b>
<i>Produits de décomposition dangereuse:</i>	<b>Hydrogène.</b>

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES



Nom du produit:  
Date de préparation:

## SS<sup>®</sup> 65 Silicate de sodium en poudre

4/9/2012

4 de 5

<i>Effets aigus :</i>	<p>Lorsque testé pour l'irritation potentielle primaire, un produit similaire a causé une irritation modérée aux yeux et une irritation légère de la peau. Une expérience humaine confirme l'existence d'une irritation lorsque du silicate de sodium se retrouve sur le collet, les manchettes de vêtements ou tout autre endroit où la peau endommagée peut être exposée.</p> <p>La toxicité orale aiguë de ce produit n'a pas été testée. Quand des silicates de sodium à base de 100% solide ont été testés, leur dose létale orale aiguë, DL50, chez des rats s'est étendue de 1500 mg/kg à 3200 mg/kg. La létalité orale aiguë a résulté de causes non spécifiques.</p>
<i>Effets chroniques:</i>	<p>Dans une étude avec des rats alimentés avec du silicate de sodium dans leur eau potable durant trois mois, avec des dosages de 200, 600 et 1800 ppm, des changements ont été rapportés dans la chimie du sang de certains rats, mais aucun changement aux organes des rats n'a été observé dans aucun des trois groupes de dosage. Une autre étude a indiqué des effets nuisibles aux reins des chiens alimentés avec du silicate de sodium dans leur régime à 2.4g/kg/jour pendant 4 semaines, tandis que des rats alimentés avec le même dosage n'ont développé aucun effet relié au traitement. Un décroissement dans les naissances et à la survie au sevrage ont été rapportés pour des rats alimentés avec du silicate de sodium dans leur eau potable à 600 et 1200 ppm</p>
<i>Études spéciales:</i>	<p>L'ingestion fréquente au cours de périodes prolongées de certaines quantités de silicates est associée à la formation de pierres aux reins et d'autres problèmes urinaires chez les humains. Ce produit contient une quantité faible de silice cristalline (0.1-1 wt.%). L'inhalation répétée ou prolongée de la silice cristalline peut causer des affections pulmonaires incluant la silicose, emphysème, syndrome obstructif et le cancer des poumons.</p> <p>Mutagénicité : Le silicate de sodium n'était pas mutagénique à la bactérie E. Coli.</p> <p>Cancérogénicité: Il n'y a aucun rapport de cancérogénicité du silicate de sodium. Le silicate de sodium n'est pas inscrit par IARC, NTP ou OSHA comme un cancérigène. Contient de la silice cristalline qui peut causer le cancer et des lésions retardées aux poumons (silicose). La silice cristalline se retrouve sur la liste du NTP comme un agent cancérigène chez les humains, et est classifié par l'IARC dans le Groupe I: Cancérogènes pour l'homme.</p> <p>Sensibilisation au produit: Sans objet</p> <p>Effets toxiques sur la reproduction: Sans objet</p> <p>Tératogénicité: Sans objet</p> <p>Nom des produits toxicologiquement synergiques: Sans objet</p>

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<i>Écotoxicité:</i>	<p>Les données suivantes sont rapportées pour des silicates de sodium solide à 100%: Une tolérance médiane de 96 heures pour des poissons (affinis de Gambusia) de 2320 ppm; une tolérance médiane de 96 heures pour des puces à eau (Magna de daphnie) de 247 ppm; une tolérance médiane de 96 heures pour des oeufs d'escargot (Lymnea) de 632 ppm; et une tolérance médiane de 96 heures pour les amphipodes de 160 ppm.</p>
<i>Destin environnemental:</i>	<p>Ce matériel n'est pas persistant dans les systèmes aquatiques, mais son pH élevé, si non dilué ou neutralisé, est nocif à la vie aquatique. Le matériel dilué dépolymérise rapidement pour rapporter la silice dissoute sous une forme qui est indiscernable à la silice dissoute naturellement. Ce matériel ne contribue pas à la DBO. Ce matériel n'a aucun potentiel de bio accumulation excepté avec des espèces qui utilise la silice comme un matériel dans leur structure comme les diatomées et les éponges siliceuses. Là où les silices naturelles existent en concentration anormalement basse (moins de 0,1 ppm), la silice dissoute peut être un aliment limiteur des diatomées et quelques autres espèces d'algues aquatiques. Cependant, l'addition de silice dissoute en excès de la concentration de limitation ne stimulera pas la croissance des populations de diatomée; leur taux de croissance est indépendant à la concentration en silice une fois que la concentration de limitation est excédée. Il n'y aura aucune bio accumulation appréciable de la silice et du sodium vers le haut de la chaîne alimentaire.</p>
<i>Physiques/chimiques :</i>	<p>Coule et se mélange avec l'eau. Seulement de l'eau s'évapore de ce produit.</p>



### **13. DIRECTIVES EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**

Méthode d'élimination: **S'assurer que l'élimination est conforme aux exigences locales, provinciales et fédérales.**

### **14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

TMD: **Sans objet.**

### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

*SIMDUT (Canada):* **Classe D2A, D2B**  
**Ce produit a été catégorisé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.**

*LIS (Canada) :* **Tous les composants de cette formulation sont énumérés dans l'inventaire de la CEPA-LIS (Liste Intérieure des Substances)**

*CERCLA (US):* **Aucune quantité n'a été établie pour ce produit.**

*TSCA (US):* **Tous les composants de cette formulation sont énumérés dans l'inventaire de la TSCA-EPA**

*FDA (US):* **L'utilisation de silicate de sodium est autorisé par le FDA comme additif pour l'eau des bouilloires pour la production de vapeurs qui seront en contact avec des produits alimentaires 21 CFR §173.310; comme composant du recouvrement de la matrice de dioxyde de zinc-silicone pour le contact avec des produits alimentaires 21 CFR §175.390(c); comme produit reconnue comme étant sécuritaire (GRAS – Generally Recognized As Safe) dans les situations où il y a une migration du coton utilisé dans l'emballage de produits secs 21 CFR §182.70; et comme GRAS lorsqu'il y a une migration au produit alimentaire en provenance d'emballage en carton ou en papier 21 CFR §182.90.**

### **16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Préparé par: **Dept de SSE**  
Précède la révision du: **5/9/2009**

L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST BASÉE SUR LA MEILLEURE INFORMATION DISPONIBLE ET EST DONNÉE DE BONNE FOI. TOUTEFOIS, NATIONAL SILICATES N'ACCEPTÉ AUCUNE RESPONSABILITÉ, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CAS DE DOMMAGES, QUELQUE EN SOIT LA NATURE OU L'ÉTENDUE, SUITE À L'USAGE DE CE DOCUMENT. LES LOIS SONT SUJETTES À DES CHANGEMENTS ET PEUVENT VARIER D'UN ENDROIT À UN AUTRE. IL EN EST LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE SES ACTIVITÉS SONT CONFORMES AUX LOIS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET LOCALES. L'UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE DÉTERMINER SI LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE QU'IL VEUT EN FAIRE.

